

doit s'élever et signaler à ceux qui courent sur ce chemin dangereux, les périls certains qui les attendent et les menacent à chaque instant. C'est le moment de tâcher de leur montrer combien leur acte est irréfléchi et combien sévèrement ils le jugeraient si, au lieu de se produire apparemment en leur faveur, il arrivait qu'il s'exercât contre eux. "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même," voilà la grande loi de justice qui n'a encore jamais failli dans son application quand on a voulu sincèrement lui laisser toute sa légitime extension. Si l'on voulait bien s'inspirer de cette grande loi, si juste parce qu'elle est divine, toute la "question sociale" rentrerait dans son cadre légitime, les grèves tomberaient d'elles-mêmes, et la marche de la société, si profondément troublée de nos jours, reprendrait son état normal.

Mais pour cela, il faudrait d'abord faire disparaître de la société les imperfections qui la déparent; il faudrait une société presque parfaite, ce qui n'est guère possible sur cette misérable terre livrée aux épreuves et aux disputes de toutes sortes.

Essayons donc de trouver des raisons un peu plus près de nous et qui frappent davantage nos intelligences troublées par toutes les préoccupations qui nous empêchent de distinguer les vérités de l'ordre supérieur.

Et d'abord, en définitive, que cherche l'ouvrier, que cherchent les associations, dans ces grèves périodiques qui les secouent et les épuisent? Naturellement et légitimement, il faut le croire, le bien de leurs familles, l'amélioration de leur sort, l'acquisition d'une plus grande somme de jouissances honnêtes, leur juste part de l'héritage commun de la famille humaine.

Or cet objet légitime est-il atteint par les moyens que l'on prend pour l'obtenir?

Examinons un peu. La question en vaut la peine.

Toute grève implique nécessairement une suspension du travail et, par conséquent, une interruption plus ou moins longue dans la rentrée du salaire quotidien. Si l'on considère le nombre considérable de travailleurs qui, de nos jours, sont mis en non-activité, par la grève, on arrive à un chiffre formidable comme résultat de cette interruption. Nous restons au-dessous du niveau ordinaire, en mettant à un dollar le salaire quotidien d'un ouvrier de fabrique. Or comme une grève,—ainsi du moins qu'on opère aujourd'hui,—comprend rarement moins de 1000 ouvriers, c'est donc 1000 dollars de perte pour chaque jour que la grève dure, \$30,000 pour chaque mois, et ainsi de suite. La grande grève des établissements métal-